

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 29 septembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

Date de convocation du
conseil municipal :

22 septembre 2025

Date de mise en ligne de
la délibération :

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu extraordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.

Étaient présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

Excusé-es :

FAYE Cyril, excusé, donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc.

Absent :

KOCIOLO Guillaume

Secrétaire de séance : MEYNET Francine

Objet : Recrutement en remplacement de l'agent communal – Modalités

Depuis le 1^{er} octobre 2024, un agent communal, désormais retraité, assure la continuité du service public dans le cadre d'un contrat à temps non complet, fixé à quinze heures hebdomadaires et valable jusqu'au 31 mars 2026. Cette période transitoire a permis d'évaluer les besoins réels du poste.

Il est proposé au conseil municipal d'examiner, à l'issue de cette phase d'expérimentation, les conditions de recrutement de son successeur, et plus particulièrement les modalités d'organisation du temps de travail, facteur déterminant pour garantir l'efficacité du service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- PREND ACTE qu'un mi-temps n'est pas suffisant
- DECIDE de recourir à un CDD contractuelle à temps complet.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN


